

Pas d'accord , les Russes en exil pourraient voir leurs biens saisis

La Douma russe a adopté, mercredi 24 janvier en première lecture, une loi permettant de confisquer les biens des personnes critiquant la guerre en Ukraine et, plus généralement, des opposants. Ce texte, s'il peut viser n'importe quel citoyen russe, constitue surtout un rappel pour les centaines de milliers de Russes ayant choisi l'exil : même à l'étranger, ils ne sont pas à l'abri de la machine répressive du Kremlin.

source : JP D.

photo : D.R.